

DÉLIBÉRATION N° 6

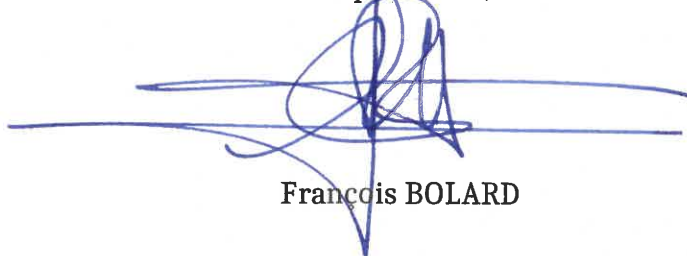
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE
DU 30 MARS 2022**

Vu le décret n° 2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son article 13,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte le budget rectificatif au budget initial au titre de l'exercice 2022.

Fait à Montreuil, le 30 mars 2022

Le président,



Francis BOLARD

PRÉSENTATION DU BUDGET RECTIFICATIF n°1 2022

Le budget initial 2022 (BI), construit en octobre 2021, a été régulièrement approuvé lors du conseil d'administration du 16 novembre 2021.

Du fait d'une élaboration anticipée, imposée par les calendriers budgétaire et institutionnel, les données prévisionnelles prises en compte par l'établissement pour construire le BI 2022 doivent être réajustées au regard de l'exécution effective des derniers mois de l'année 2021.

Par ailleurs un certain nombre d'évènements imprévus ont fortement modifié les projections budgétaires initiales.

Aussi, afin de respecter le principe de sincérité budgétaire et de déterminer le plus objectivement possible les prévisions de dépenses 2022, sans attendre – comme traditionnellement – le conseil d'administration intervenant au second semestre de l'exercice, un budget rectificatif n°1 2022 (BRI) est soumis à la validation du présent conseil d'administration.

Le BR1 2022, dont seules les prévisions de dépenses des destinations 1 et 2 ont été revues, se justifie au regard de plusieurs éléments de contexte distincts :

1. la défaillance du progiciel Y2 : l'établissement a dû faire face à une indisponibilité prolongée et imprévue de l'application lors de sa montée de version en toute fin d'exercice 2021. Ces difficultés n'ont pas permis d'assurer le paiement initialement prévu de certaines factures pour un montant total de près de 100 000 € ;
2. un montant de charges à payer (CAP) plus conséquent que projeté : plusieurs demandes de règlement (estimés initialement à 517 500 €), attendus des mandataires fin 2021, n'ont pas été déposés sur Chorus Pro avant la clôture de l'exercice ; pour précision, les opérations commandées en 2021, dont le service fait a été certifié fin 2021, doivent donner lieu à l'enregistrement d'une charge en comptabilité générale. Le décaissement intervenant finalement en 2022 (imprévisible au moment de l'élaboration du BI), l'impact en comptabilité budgétaire doit être porté en CP sur l'exercice 2022, et nécessite donc un réajustement des crédits ;

3. des appels de fond moindres : selon une logique similaire, plusieurs appels de fonds importants (près d'1M€), attendus des mandataires fin 2021, se sont avérés moins conséquents que prévu en fin d'exercice, en raison notamment d'un ralentissement de l'avancement des travaux.
A titre d'illustrations un appel de fonds de 776 000 € était attendu pour les travaux réalisés à la cité de Port-Saint-Louis (finalement déposé début 2022) et les opérations de rénovation des cuisines, salles de bain et de la façade du bâtiment I de la cité de La Joliette, qui devaient s'achever fin décembre, ne pourront être livrés avant avril 2022 en raison du transfert des marchés de travaux de deux sociétés défaillantes ;
Le BR1 2022 prévoit donc des CP plus conséquents en investissement pour couvrir ce décalage.
4. des dépenses non prévisibles au moment de la réalisation du BI 2022 :
Plusieurs événements non prévisibles sont intervenus en toute fin d'exercice 2021, nécessitant un réajustement prévisionnel des crédits pour 2022 (dégât des eaux à la cité de Porto-Vecchio en fin d'année entraînant la mise hors service de la chaudière ; opération mixte validée tardivement entre la DGDDI et l'EPA concernant des travaux à la cité de Dijon...) ;
5. les réévaluations de certains engagements et décaissements : le montant de plusieurs opérations d'envergure (concernant principalement la programmation immobilière) a été ré-estimé depuis la clôture de l'exercice 2021 (coût des matériaux, conditions d'intervention...).

Ce budget rectificatif sera, après approbation, intégré dans le système d'information financier Y2.

Évolution des équilibres entre le BI 2022 et le BR1 2022

Pour rappel, le budget initial 2022 (BI), régulièrement approuvé lors du conseil d'administration du 16 novembre 2021, s'élevait à :

- **11 490 805 €** de recettes
- **13 124 541 €** de dépenses en autorisations d'engagements (AE) et **14 593 917 €** en crédits de paiements (CP).

A. Les plafonds d'emplois

Le plafond d'autorisations d'emplois rémunérés par l'organisme reste identique au BI 2022.

B. Les autorisations budgétaires

=> Les prévisions de dépenses :

Le tableau des autorisations budgétaires joint en annexe présente, en dépenses, les mouvements inscrits en BR1 par enveloppe de crédits limitatifs. La destination effective des crédits est précisée dans le tableau des dépenses par destination.

Les écarts entre la prévision budgétaire du BI 22 et le budget en cours de gestion portent sur les deux natures suivantes : « fonctionnement » et « investissement ».

- **Les dépenses de fonctionnement** : elles diminuent de **39 000 €** en AE, mais augmentent **331 500 €** en CP. Elles totalisent ainsi un montant de **9 049 162 € en AE** et **10 244 570 € en CP**, soit respectivement **66,62 %** et **59,85 % du BR1**.
Les modifications de répartition des crédits portent, pour l'essentiel, sur la sous-destination 2-2 « travaux prévus au titre de la programmation immobilière ».
- **Les dépenses d'investissement** : cette enveloppe est augmentée de **496 690 €** en AE et de **2 191 405 €** en CP, afin de couvrir des ajustements portant sur la sous-destination 2-2.

Ces dépenses s'élèvent à **4 412 560 € en AE et 6 751 743 € en CP**, soit respectivement **32,49 %** et **39,44 % du BR1** et concernent exclusivement la programmation immobilière.

Pour illustration, ces ajustements correspondent notamment (en CP) à :

- 776 000 € d'appels de fonds déposés pour les travaux réalisés à la cité de Port-Saint-Louis ;
- 155 000 € pour les réseaux de l'Hay-les-Roses ;
- 150 000 € pour l'isolation thermique des extérieurs de la cité de Rosendaël ;
- 100 000 € afin de changer une chaudière défectueuse pour la cité de Porto-Vecchio.

Globalement, ce BR1 prévoit donc un ajustement à la hausse de 157 690 € en AE et de 2 522 905 € en CP.

Le total des dépenses inscrites au BR1 est ainsi de **13 582 231 € en AE** et de **17 116 822 € en CP**.

Le tableau ci-dessous ventile ces montants par nature :

Enveloppe (en €)	BI 2022		Ajustements		BR1 2022		Variation BR1/ BI (en %)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
PERS	120 509	120 509	0	0	120 509	120 509	0,0%	0,0%
FCT	9 088 162	9 913 070	-39 000	331 500	9 049 162	10 244 570	-0,4%	3,3%
INV	3 915 870	4 560 338	496 690	2 191 405	4 412 560	6 751 743	13%	48,1%
Total des dépenses	13 124 541	14 593 917	457 690	2 522 905	13 582 231	17 116 822	3,5%	17,3%

=> Les prévisions de recettes :

Elles restent identiques au budget initial et s'élèvent donc à **11 490 805 €**.

Au vu des prévisions de dépenses et de recettes, le BR1 affiche un **solde budgétaire déficitaire prévisionnel de 5 626 017 €** contre un déficit de 3 103 112 € au BI 2022

Pour mémoire, le BR 2021 prévoyait un solde déficitaire de 3 678 798 €, le solde exécuté de cette même année ayant été finalement ramené à un niveau déficitaire de 1 260 972 €. ¹

En €	BI 2022	BR1 2022	Variation BR/BI (en valeurs)	Variation BR1/ BI (en %)
Total des recettes	11 490 805	11 490 805	0	0,0%
Total des dépenses (en CP)	14 593 917	17 116 822	2 522 905	17,3%
Solde budgétaire prévisionnel	-3 103 112	-5 626 017	-2 522 905	81,3%

¹ Ce différentiel s'explique en grande partie par les aléas dans l'exécution de la programmation immobilière, phénomène que cherche à maîtriser le service central par la mise en œuvre de la programmation immobilière cadre (PIC 2022-2024)

C. Situation patrimoniale

Le résultat patrimonial détaillé dans le tableau 6 est issu de la différence entre les produits et les charges. Ils atteignent respectivement, après intégration des opérations liées aux amortissements et provisions, 13 680 895 € (-26 732 € par rapport au BI 2022) et 14 829 545 € (+500 306 € par rapport au BI 2022).

Le résultat patrimonial est en baisse, passant d'une perte prévisionnelle de **621 612 €** au BI à une perte prévisionnelle de **1 148 650 € au BR1**.

D. Capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'établissement dans le cadre de son activité. Elle contribue à participer au financement des investissements en atténuant le prélèvement sur le fonds de roulement.

Elle diminue pour atteindre **1 070 356 €** contre 1 457 226 € au BI 2022. Cette diminution s'explique avant tout par l'augmentation conséquente des dépenses prévues par l'établissement sur l'exercice 2022.

E. Fonds de roulement et trésorerie

Le tableau de financement prévisionnel présente la capacité (en ressources) ou l'insuffisance (en emplois) de financement et renseigne sur l'évolution de la situation patrimoniale de l'établissement.

Ce tableau présente par rapport au BI 2022 :

- Pour les emplois : une augmentation de 2 191 405 € par rapport aux prévisions du BI 2022. Cette augmentation est due à la révision à la hausse des dépenses d'investissement.
- Pour les ressources : une diminution de 331 500 €, essentiellement due à l'évolution de la CAF telle qu'exposée en amont.

Le fonds de roulement, qui permet de mesurer les ressources de l'EPA mobilisables pour financer ses investissements, **est ramené à un montant prévisionnel de 4 879 843 € à l'issue du BR1 2022**. Pour rappel, le fonds de roulement s'élevait au 31 décembre 2021 à 10 475 860 €.

Cette diminution de 5 596 017 € du fonds de roulement au BR1 2022 (contre une diminution de 3 073 112 € prévue au BI 2022) induit des décaissements conséquents pour cet exercice, ainsi que le fonctionnement de la trésorerie.

Quant à la **trésorerie** arrêtée au 31 décembre 2021 à **12 021 203 €**, elle est ramenée à l'issue du BR1 à **6 425 186 €** et permet donc à l'établissement de couvrir les engagements pris.

Le plan de trésorerie annexé décline, mois par mois, les données du tableau des autorisations budgétaires et détermine la soutenabilité infra-annuelle en fonction des besoins de CP. Il permet notamment d'identifier à quelle date les engagements pris auront un impact en trésorerie.

De manière générale, le niveau des encaissements reste identique au BI, tandis que le volume des décaissements, notamment ceux d'investissement, est plus important que ce que prévoyait le plan de trésorerie du BI 2022.

Ce budget rectificatif n°1 2022 a pour objectif principal de venir réajuster, en début d'exercice et au regard des éléments connus, les besoins de l'établissement, en termes d'engagements et de dépenses pour permettre un pilotage budgétaire efficace.

Le BR1 confirme les objectifs poursuivis l'EPA Masse. Prévoyant des décaissements conséquents, tenant notamment à l'aboutissement des travaux des programmations immobilières antérieures, mais plus spécifiquement à la mise en œuvre de la première tranche de la PIC 2022-2024, il témoigne de la volonté de l'établissement de rénover son parc domanial.

Le BR1, présenté au vote du présent conseil d'administration, demeure soutenable grâce à une trésorerie initiale conséquente, préservée de facto en 2021, et qui fait et fera l'objet d'un suivi attentif.

ANNEXE 1 – DÉTAIL DES MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

Afin de simplifier et de faciliter l'information des membres du conseil d'administration, sont présentées en détail dans ce document, les modifications budgétaires apportées par le budget rectificatif n°1.

En italique, seront rappelés pour mémoire les montants inscrits au BI 2022 sur les sous-destinations ne faisant l'objet d'aucun mouvement.

DÉPENSES PAR DESTINATION

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Évolution des crédits ouverts au BI 2022 et BR1 2022 (en €) sur la destination 1 :

Montants en euros (€)	BI 2022		BR1 2022		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	120 509	120 509	120 509	120 509	0,00 %	0,00 %
Fonctionnement	5 283 500	5 636 000	5 333 500	5 856 000	0,95 %	3,90 %
TOTAL	5 404 009	5 756 509	5 454 009	5 976 509	0,93 %	3,82 %

Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs

Le total de la sous-destination, est porté en fonctionnement à 1 780 000 € en AE et 2 302 500 € en CP contre 1 780 000 € en AE et 2 132 500 € en CP au BI 2022, répartis ainsi :

→ *Fonctionnement : AE = CP = 1 140 000 € au titre des loyers et provisions pour charges (identique au BI 2022)*

→ *Fonctionnement : AE = CP = 60 000 € au titre des régularisations de charges (identique au BI 2022)*

Détail des opérations de renouvellement de convention retenues pour l'année 2022 (en €):

Résidence	AE 2022	CP 2022
Nouvelles conventions	580 000	580 000
Les Lilas	0	17 500
Paris Grands Champs	0	157 500
Paris Quai de Valmy	0	300 000
Bordeaux	0	25 000
Merignac	0	22 500
TOTAL	580 000	1 102 500

Sur cette enveloppe, seuls les crédits de paiement sont revus à la hausse afin de s'acquitter des tranches restantes à payer.

→ Fonctionnement : AE = **580 000 €** (*identique au BI 2022*) / CP = **1 102 500 €** (+170 000 €) au titre des réservations de logements.

Sous-destination 1-2. Versements aux locataires

La campagne de régularisation de charges étant en cours, le taux de consommation des crédits ainsi que les dépenses attendues pour la fin d'année sont revus à la baisse de 100 000 € :

→ Fonctionnement : AE = CP = 450 000 € (-100 000 €)

Sous-destination 1-3. Fluides et énergies

Il est proposé de revoir cette enveloppe à la hausse de 150 000 € en raison de l'augmentation du coût des énergies :

→ Fonctionnement : AE = CP = 1 950 000 € (+ 150 000 €)

Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Eu égard aux besoins de l'établissement en matière de mobilier, l'enveloppe reste inchangée par rapport au BI 2022 :

→ Fonctionnement : AE = CP = 40 000 € (*identique au BI 2022*)

Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité

Les deux enveloppes sont à l'identique qu'au budget initial :

→ Personnel : AE = CP = 115 509 € (*identique au BI 2022*)

→ Fonctionnement : AE = CP = 13 500 € (*identique au BI 2022*)

Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

A l'instar de la sous-destination précédente, les deux enveloppes restent inchangées :

→ Personnel : AE = CP = 5 000 € (*identique au BI 2022*)

→ Fonctionnement : AE = CP = 1 100 000 € (*identique au BI 2022*)

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Evolution des crédits ouverts au BI 2022 et BR1 2022 (en €) sur la destination 2 :

Montants en euros (€)	BI 2022		BR1 2022		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	3 597 950	3 997 950	3 508 950	4 109 450	-2,47 %	2,79 %
Investissement	3 905 870	4 550 338	4 402 560	6 741 743	12,72 %	48,16 %
TOTAL	7 503 820	8 548 288	7 911 510	10 851 193	5,43 %	26,94 %

Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI)

Dans cette rubrique, sont reprises les dépenses relatives aux travaux de programmation immobilière votées avant 2022, et dont les réalisations restent inachevées, ainsi que les travaux soumis au vote du conseil d'administration dans le cadre de la PIC 2022.

Y figurent également les rénovations de logements, les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage et les réserves budgétaires.

Ces dépenses concernent les natures *fonctionnement* (rénovations et rémunérations fixes des mandataires) et *investissement* (travaux et autres frais accessoires à ceux-ci)

Tableau des opérations relatives à la programmation immobilière et aux travaux exceptionnels :

Montants en euros (€)	Fonctionnement (FCT) AE 2022		Fonctionnement (FCT) CP 2022		Investissement (INV) AE 2022		Investissement (INV) CP 2022	
	BI	BR1	BI	BR1	BI	BR1	BI	BR1
Travaux PI < 2022	4 500	4 500	54 500	10 000	515 870	1 035 517	1 620 338	3 710 586
Travaux PIC 2022	90 000	-	90 000	-	3 210 000	2 926 000	3 210 000	2 340 800
RF	-	-	300 000	300 000	-	-	-	-
RV	-	-	-	-	-	260 874	-	344 357
Rénovations	503 000	503 000	503 000	648 000	-	-	-	-
Plan de relance	-	1 000	-	1 000	-	-	-	246 000
Réserves	20 000	20 000	20 000	20 000	80 000	80 000	80 000	-
Total	617 500	528 500	967 500	979 000	3 805 870	4 302 391	4 910 338	6 641 743

- Pour l'ensemble de la sous-destination 2-2, les dépenses sont portées après BR1 à :
- Fonctionnement : AE = 528 500 € (-89 000 €) CP = 979 000 € (+11 500 €)
 - Investissement : AE = 4 302 391 € (+496 521 €) CP = 6 641 743 € (+1 731 405 €)

L'augmentation des autorisations d'engagement (AE) en investissement au BRI 2022 correspond :

- à la réfection des réseaux de la cité de l'Haÿ-les-Roses (155 000 €) ;
- au changement d'une chaudière défectueuse en fin d'année 2021 à la cité de Porto-Vecchio (100 000 €) ;

- à la réfection de locaux, situés à Dijon, appartenant à la DGDDI et accolés à une cité de la masse des douanes pour lesquels il est plus opportun financièrement de regrouper les travaux (90 000 €) et dont la décision a été prise en janvier 2022
- au réajustement du montant de l'isolation thermique extérieure de la cité de Rosendaël (150 000 €).

L'augmentation des crédits de paiement (CP) en investissement correspond, comme exposé en amont à :

- 776 000 € d'appels de fonds déposés pour les travaux réalisés à la cité de Port-Saint-Louis ;
- 517 500 € d'appels de fonds non déposés dans chorus pro en fin d'exercice 2021 ;
- 155 000 € pour les réseaux de l'Haÿ-les-Roses ;
- 150 000 € pour l'isolation thermique des extérieurs de la cité de Rosendaël ;
- 100 000 € afin de changer une chaudière défectueuse pour la cité de Porto Vecchio.

Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors programmation immobilière

L'enveloppe d'autorisations d'engagement allouée sur cette sous-destination a été revue à la hausse, du fait d'un excédent de restes à payer lié à des dysfonctionnements rencontrés sur le logiciel budgétaire en fin d'année. Il est ainsi proposé d'augmenter l'enveloppe de fonctionnement de 100 000 euros.

- Fonctionnement : AE = 830 450 € (identique au BI) / CP = 980 450 € (+100 000 €)
- Investissement : AE = CP = 100 000 € (identique au BI 2022)

Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

Au regard de la consommation des crédits et des besoins de l'établissement à venir d'ici la fin de l'année, il est proposé de ne pas toucher à l'enveloppe ouverte au budget initial.

- Fonctionnement : AE = CP = 2 150 000 € (identique au BI)

DESTINATION 3. Fonctions support

Evolution des crédits ouverts au BI 2022 et BR 2022 (en €) sur la destination 3 :

Montants en euros (€)	BI 2022		BR1 2022		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	206 712	279 120	206 712	279 120	-	-
Investissement	10 000	10 000	10 000	10 000	-	-
TOTAL	216 712	289 120	216 712	289 120	0,00 %	0,00 %

Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

La dynamique des dépenses de cette sous-destination étant constante, il est proposé de ne pas modifier l'enveloppe ouverte au BI et de conserver les 10 000 €.

→ Fonctionnement : AE = CP = 10 000 € (identique au BI 2022)

Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception

Il est également proposé pour cette sous-destination de la laisser identique au BI :

→ Fonctionnement : AE = CP = 5 000 € (identique au BI 2022)

Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Cette sous-destination est principalement composée du coût lié à l'accompagnement de Mazars dans la certification de nos comptes, et reste identique au BI 2022 :

→ Fonctionnement : AE = 22 080 € / CP = 84 120 € (identique au BI 2022)

Sous-destination 3-4. Informatique

Cette sous-destination ne fait pas l'objet de réajustement :

→ Fonctionnement : AE = 144 632 € / CP = 155 000 € (identique au BI 2022)

→ Investissement : AE = CP = 10 000 € (identique au BI 2022)

Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

Les niveaux de consommation des années précédentes comme ceux de cette année permettent de maintenir le montant des crédits à 25 000 €

→ Fonctionnement : AE = CP = 25 000 € (identique au BI 2022)

RECETTES PAR ORIGINE

Les recettes de l'établissement inscrites au BR pour l'année 2022 sont identiques au BI 2022 et s'élèvent à **11 490 805 €**. Elles sont globalisées par nature.

Elles se répartissent ainsi :

- Les prévisions de recettes propres restent identiques au budget initial et s'élèvent à **10 730 805 €**.
- Les prévisions des recettes issues des *autres financements de l'État* sont également inchangées et atteignent **760 000 €**.

Montants en euros (€)	BI 2022	BR I 2022	Différence
Recettes propres	10 730 805	10 730 805	0
Autres financements de l'État	760 000	760 000	0
TOTAL	11 490 805	11 490 805	0

OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES : LES DÉPÔTS DE GARANTIE

Les dépôts de garantie correspondent à un mois de loyer hors charge. Ils sont destinés à couvrir d'éventuelles réparations devant rester à la charge du locataire lors de la libération du logement. Dans le cas contraire, ils ont vocation à être restitués au locataire sortant.

Dans le cadre de la réglementation GBCP, ces dépôts de garantie versés ou remboursés ne constituent pas des opérations budgétaires. En effet, elles ne dépendent que de la comptabilité générale. Ainsi, si elles impactent bien la trésorerie, elles n'ont en revanche aucune conséquence sur le solde budgétaire.

Dépôts de garantie et cautions (comptes 16511 et 16518)	2021	BI 2022	BR I 2022	Écart BI/BR	Variation BI/BR
Encaissements	160 450	170 000	170 000	0	0,00 %
Décaissements	116 126	140 000	140 000	0	0,00 %

→ Encaissements : 170 000 € (0 €) (*identique au BI*)

→ Décaissements : 140 000 € (0 €) (*identique au BI*)

ANNEXE II - RAPPEL DES DESTINATIONS

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs

Sous-destination 1-2. Versements aux locataires

Sous-destination 1-3. Fluides et énergies

Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité

Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière

Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors PI

Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

DESTINATION 3. Fonctions support

Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception

Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Sous-destination 3-4. Informatique

Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget rectificatif n°1 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES									RECETTES				
	Montants Compte financier 2021		Montants BI 2022		Montants Budget Rectificatif I 2022		Ecart entre le budget rectificatif Et le budget initial 2022		Montants Compte financier 2021	Montants BI 2022	Montants Budget rectificatif 2022	Ecart entre le budget rectificatif et le budget initial 2022	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	107 904	107 904	120 509	120 509	120 509	120 509			12 461 567	11 490 805	11 490 805	-	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>													Subvention pour charges de service public
									1 308 362	760 000	760 000	-	- Autres financements de l'Etat
												-	- Fiscalité affectée
Fonctionnement	9 000 812	9 195 165	9 088 162	9 913 070	9 049 162	10 244 570	-39 000	331 500	11 153 206	10 730 805	10 730 805	-	- Autres financements publics
												-	- Recettes propres
Intervention													
									-	-	-	-	Recettes fléchées*
Investissement	6 801 055	4 419 472	3 915 870	4 560 338	4 412 391	6 751 743	496 521	2 191 405					Financements de l'Etat fléchés
													Autres financements publics fléchés
													Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	15 909 771	13 722 541	13 124 541	14 593 917	13 582 062	17 116 822	457 521	2 522 905	12 461 567	11 490 805	11 490 805	-	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-		-		-			1 260 973	3 103 112	5 626 017		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Tableau 3 : dépenses par destination – BR I 2022

Budget	DEPENSES										
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)	
Destination 1 : « gestion locative et habitabilité des logements »	120 509	120 509	5 333 500	5 856 000					5 454 009	5 976 509	
Destination 2 : « gestion et entretien du patrimoine immobilier »			3 508 950	4 109 450			4 402 391	6 741 743	7 911 341	10 851 193	
Destination 3 : « fonctions support »			206 712	279 120			10 000	10 000	216 712	289 120	
TOTAL	120 509	120 509	9 049 162	10 244 570	0	0	4 412 391	6 751 743	13 582 062	17 116 822	
									SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B		-

Tableau des recettes par origine - BR I 2022

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Origine 1		760 000			10 730 805				11 490 805
TOTAL	0	760 000	0	0	10 730 805	0	0	0	11 490 805
						SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C			5 626 017

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget rectificatif n°1 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				
	Montants Compte financier 2021	BI 2022	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	1 260 973	3 103 112	5 626 017	2 522 905
dont Budget Principal				
dont Budget Annexe				
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	116 126	140 000	140 000	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**				
Autres décaissements non budgétaires (e1)	523 114			
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	1 900 214	3 243 112	5 766 017	2 522 905
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)		0	0	0
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***				
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)				
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	1 900 214	3 243 112	5 766 017	2 522 905

FINANCEMENTS				
Montants Compte financier 2021	BI 2022	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial	
-	-	-	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
			-	dont Budget Principal
			-	dont Budget Annexe
160 450	170 000	170 000	-	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
-			-	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
497 650			-	Autres encaissements non budgétaires (e2)
658 100	170 000	170 000	-	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
1 242 114	3 073 112	5 596 017	2 522 905	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
				dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
1 242 114	3 073 112	5 596 017	2 522 905	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
1 900 214	3 243 112	5 766 017	2 522 905	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
 (**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
 (***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget rectificatif n°1 2022
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Compte financier 2021	Budget initial 2022	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial	PRODUITS	Montants Compte financier 2021	Budget initial 2022	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Personnel	107 666	120 509	120 509		Subventions de l'Etat	500 000	500 000	500 000	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>					Fiscalité affectée				
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 059 471	14 208 730	14 709 036	500 306	Autres subventions				
Intervention (le cas échéant)					Autres produits	13 985 417	13 207 627	13 180 895	-26 732
TOTAL DES CHARGES (1)	14 167 137	14 329 239	14 829 545	500 306	TOTAL DES PRODUITS (2)	14 485 417	13 707 627	13 680 895	-26 732
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	318 281				Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		621 612	1 148 650	527 038
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	14 485 417	14 329 239	14 829 545	500 306	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	14 485 417	14 329 239	14 829 545	500 306

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte financier 2021	Budget initial 2022	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	318 281	-621 612	-1 148 650	-527 038
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 281 144	4 295 660	4 464 466	168 806
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 368 499	2 216 822	2 245 460	28 638
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	439 426		467 500	467 500
- produits de cession d'éléments d'actifs				
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	428 943		467 500	467 500
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	2 241 408	1 457 226	1 070 356	-386 870

Chiffres fournis par VV par immonet

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte financier 2021	Budget initial 2022	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial	RESSOURCES	Montants Compte financier 2021	Budget initial 2022	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Insuffisance d'autofinancement					Capacité d'autofinancement	2 241 408	1 457 226	1 070 356	-386 870
Investissements	4 912 263	4 560 338	6 751 743	2 191 405	Financement de l'actif par l'État	593 403		55 370	55 370
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État				
					Autres ressources				
Remboursement des dettes financières (dépôts de garantie)	116 126	140 000	140 000	0	Augmentation des dettes financières (dépôts de garantie)	160 450	170 000	170 000	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	5 028 390	4 700 338	6 891 743	2 191 405	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 995 261	1 627 226	1 295 726	-331 500
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)					Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	2 033 128	3 073 112	5 596 017	2 522 905

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte financier 2021	Budget initial 2022	Budget rectificatif 2022	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-2 033 128	-3 073 112	-5 596 017	-2 522 905
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-791 015	0	0	0
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-1 242 114	-3 073 112	-5 596 017	-2 522 905
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	10 475 860	5 799 077	4 879 843	-919 234
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-15 545 343	-754 328	-1 545 343	-791 015
Niveau final de la TRESORERIE	12 021 203	6 553 405	6 425 186	-128 220

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie prévisionnel BR 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT													
	Prévisionnel												
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	12 021 203	13 820 578	13 301 692	13 019 391	12 131 238	11 789 553	12 678 610	13 656 276	10 115 779	10 079 466	9 055 532	8 032 970	6 425 186
ENCAISSEMENTS													
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	142 808	993 736	795 964	1 336 810	722 169	1 072 962	1 094 860	607 888	1 334 867	971 363	986 557	1 285 705	11 490 805
Subvention pour charges de service public													-
Autres financements de l'État	14 085	5 438	9 245	281 877	8 936	12 752	175 678	14 710	3 502	35 696	171 079	26 364	760 000
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics													-
Recettes propres	128 723	988 298	786 719	1 054 933	713 233	1 060 210	919 182	593 178	1 331 366	935 666	815 478	1 259 341	10 730 805
<i>Recettes budgétaires fléchées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés													-
Autres financements publics fléchés													-
Recettes propres fléchées													-
<i>Opérations non budgétaires</i>	2 145	8 751	13 781	11 082	10 895	14 192	11 048	27 661	21 167	15 146	9 683	19 823	170 000
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissement en capital													
Dépôts et cautionnements	2 145	8 751	13 781	11 082	10 895	14 192	11 048	27 661	21 167	15 146	9 683	19 823	170 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA encaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													-
A. TOTAL	144 953	1 002 487	809 745	1 347 892	733 064	1 087 154	1 105 908	635 549	1 356 035	986 509	996 240	1 305 529	11 660 805
DECAISSEMENTS													
<i>Dépenses liées à des recettes globalisées</i>	1 368 629	-389 986	1 503 404	1 172 684	868 000	1 211 279	1 599 163	1 364 728	1 372 043	2 000 651	2 006 370	2 892 387	17 116 822
Personnel	-	10 987	4 348	10 392	10 195	7 545	7 076	10 710	9 893	16 873	13 394	18 819	120 509
Fonctionnement	836 243	-607 508	883 556	790 216	476 374	477 471	541 863	463 742	1 030 623	1 631 296	1 225 354	1 878 996	10 244 570
Intervention													-
Investissement	532 387	206 536	615 500	372 075	381 431	726 263	1 050 224	890 276	331 527	352 483	767 623	994 571	6 751 743
<i>Dépenses liées à des recettes fléchées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel													-
Fonctionnement													-
Intervention													-
Investissement													-
<i>Opérations non budgétaires</i>	5 696	8 105	7 342	9 523	8 087	7 247	9 715	18 561	20 304	9 792	12 432	20 926	140 000
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements	5 696	8 105	7 342	9 523	8 087	7 247	9 715	18 561	20 304	9 792	12 432	20 926	140 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA décaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires													-
B. TOTAL	1 374 325	-381 881	1 510 745	1 182 207	876 086	1 218 526	1 608 878	1 383 289	1 392 347	2 010 443	2 018 802	2 913 313	17 256 822
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-1 229 372	1 384 368	-701 001	165 685	-143 022	-131 372	-502 971	-747 740	-36 313	-1 023 934	-1 022 562	-1 607 784	-5 596 017
SOLDE CUMULE (1) + (2)	10 791 831	12 176 199	11 475 198	11 640 882	11 497 861	11 366 489	10 863 518	10 115 779	10 079 466	9 055 532	8 032 970	6 425 186	

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision	Prévision 2022										Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à 2022	AE consommées les années antérieures à 2022	AE reprogrammées ou reportées en 2022	AE nouvelles ouvertes en 2022	TOTAL des AE ouvertes en 2022	CP ouverts les années antérieures à 2022	CP consommés les années antérieures à 2022	CP reprogrammés ou reportés en 2022	CP nouveaux ouverts en 2022	TOTAL des CP ouverts en 2022	AE prévues en 2023	CP prévus en 2023	AE prévues en 2024	CP prévus en 2024	AE prévues > 2025	CP prévus > 2025
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
PI antérieures A 2022 et plan de relance	Personnel																	
	Fonctionnement	145 500	140 000	140 000		5 500	5 500	90 000	90 000		11 000	11 000						
	Intervention																	
	Investissement	8 238 423	6 942 032	6 942 032		1 296 391	1 296 391	5 576 458	5 576 458		4 300 943	4 300 943						
	Total PI <2022	8 383 923	7 082 032	7 082 032	-	1 301 891	1 301 891	5 666 458	5 666 458	-	4 311 943	4 311 943	-	-	-	-	-	-
PI 2022 dont réserves	Personnel																	
	Fonctionnement	1 352 166	1 332 166	1 332 166		20 000	20 000		795 528		320 000	320 000		300 000		300 000		
	Intervention																	
	Investissement	3 006 000				3 006 000	3 006 000				2 340 800	2 340 800		3 218 000		2 949 000		
	Total PI 2022	4 358 166	1 332 166	1 332 166	-	3 026 000	3 026 000	-	795 528	-	2 660 800	2 660 800						
Rénovations d'appartement (PI 2022)	Personnel																	
	Fonctionnement	503 000				503 000	503 000				648 000	648 000	500 000	500 000	500 000	500 000		
	Intervention																	
	Investissement																	
	Total Rénovations d'appartement 2022	503 000			-	503 000	503 000	-	-	-	648 000	648 000	500 000	500 000	500 000	500 000		
	Total opérations de PI (fonctionnement)	2 000 666	1 472 166	1 472 166	-	528 500	528 500	90 000	885 528	11 000	979 000	979 000	500 000	800 000	500 000	800 000		
	Total opérations de PI (investissement)	11 244 423	6 942 032	6 942 032	-	4 302 391	4 302 391	5 576 458	5 576 458	4 300 943	6 641 743	6 641 743	-	3 218 000	-	2 949 000		
	Total opérations de PI	13 245 089	8 414 198	8 414 198	-	4 830 891	4 830 891	5 666 458	6 461 986	4 311 943	7 620 743	7 620 743	500 000	4 018 000	500 000	3 749 000		
SI ULIS (SOPRA)	Personnel																	
	Fonctionnement	622 241	519 067	517 609		104 632	104 632	446 675	446 675		115 000	115 000						
	Intervention																	
	Investissement	80 827	80 827	80 827				80 827	80 827									
	Total SI ULIS	703 068	599 894	598 436	-	104 632	104 632	527 502	527 502	-	115 000	115 000	-	-	-	-	-	-
SI Y2 (Eksaé)	Personnel																	
	Fonctionnement	205 545	188 613	175 545		30 000	30 000	135 700	135 700		30 000	30 000						
	Intervention																	
	Investissement																	
	Total SI Y2	205 545	188 613	175 545	-	30 000	30 000	135 700	135 700	-	30 000	30 000	-	-	-	-	-	-
SI Immonet et Sirepa (GFI)	Personnel																	
	Fonctionnement	115 534	105 534	88 247		10 000	10 000	88 247	88 247		10 000	10 000						
	Intervention																	
	Investissement																	
	Total SI GFI	115 534	105 534	88 247	-	20 000	10 000	88 247	88 247	-	20 000	10 000						
Réservation de logements	Personnel																	
	Fonctionnement	1 390 000	810 000	810 000		580 000	580 000	457 500	457 500		1 102 500	1 102 500						
	Intervention																	
	Investissement																	
	Total réservation de logements	1 390 000	810 000	810 000	-	580 000	580 000	457 500	457 500	-	1 102 500	1 102 500	-	-	-	-	-	-170 000
	Ss total personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total fonctionnement	4 218 453	3 095 381	3 063 567	-	2 514 023	1 223 132	1 082 422	1 877 950	11 000	6 496 443	2 206 500	500 000	800 000	800 000	800 000	-	-
	Ss total intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total investissement	11 325 250	7 022 859	7 022 859	-	4 312 391	4 302 391	5 657 285	5 657 285	4 300 943	6 641 743	6 641 743	-	3 218 000	-	2 949 000	-	-
	TOTAL	15 543 702	10 118 239	10 086 426	-	6 826 414	5 525 523	6 739 707	7 535 234	4 311 943	13 138 186	8 848 243	500 000	4 018 000	800 000	3 749 000	-	-

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP. **Contrairement aux exercices précédents, ce tableau reprend les données non plus pour les sous-destinations, mais pour des opérations en tant que telles. Ainsi, on ne retrouve plus l'opération SI EPA qui reprenait l'ensemble des dépenses d'informatiques, mais deux nouvelles opérations distinctes : SI ULIS et SI Y2.**

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
France Relance	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
	Total Op.1	-	-	-	121 275	-	-
Op. 2	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
	Total Op.2	-	-	-	-	-	-
	Ss total financement de l'Etat	-	-	-	121 275	-	-
	Ss total autres financements publics	-	-	-	-	-	-
	Ss total autres financements	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	121 275	-	-

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

Pour les opérations de programmation immobilière, elles sont cette année divisée en trois sous-opérations : PI antérieures à 2020, PI 2020 et rénovations d'appartements afin de permettre une lecture plus claire.

Le fait que certaines AE consommées soient supérieures au nombre d'AE ouvertes (SI ULIS, dépenses de fonctionnement sur les opérations de PI antérieures à 2020) s'explique par l'utilisation d'AE non ouvertes sur d'autres opérations (e.g : des fonds prévus pour le SI Y2 ont pu être alloués à l'opération SI ULIS) ou sous-destination de la même nature, en vertu de la fongibilité des AE/CP au sein d'une même nature de dépenses.

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI 2022	BR I 2022
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	7 822 053	8 323 248
	2 Niveau initial du fonds de roulement	8 872 189	10 475 860
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-754 328	-1 545 343
	4 Niveau initial de la trésorerie	9 626 518	12 021 203
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
Flux de l'année	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	9 626 518	12 021 203
	5 Autorisations d'engagement	13 124 541	13 582 062
	6 Résultat patrimonial	-621 612	-1 148 650
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	1 457 226	1 070 356
	8 Variation du fonds de roulement	-3 073 112	-5 596 017
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	30 000	30 000
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	
	Variation des stocks	+ / -	
	Charges sur créances irrécouvrables	-	
	Produits divers de gestion courante	+	
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12 Solde budgétaire (8-9-10-11)	-3 103 112	-5 626 017
	13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-30 000	-30 000
	14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	-3 073 112	-5 596 017
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée		
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	-3 073 112	-5 596 017
	15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		
	16 Variation des restes à payer	-1 469 376	-3 534 760
Niveaux finaux	17 Niveau final de restes à payer	6 352 677	4 788 488
	18 Niveau final du fonds de roulement	5 799 077	4 879 843
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-754 328	-1 545 343
	20 Niveau final de la trésorerie	6 553 405	6 425 186
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	6 553 405	6 425 186
		Comptabilité budgétaire	
		Comptabilité générale	